

<h1>Ducret</h1>		Numéro matricule de recrutement : 1260
Nom : <i>Ducret</i>		Cause de mobilisation :
Prénoms : <i>Louis Antonin</i>		
ÉTAT CIVIL		
Né le 23 juin 1872 à <i>Champfromier</i> , canton de <i>Champfromier</i> , département de <i>l'Ain</i>		
à <i>Champfromier</i> , canton de <i>Châtillon-la-Villeneuve</i> , département de <i>l'Ain</i>		
à <i>l'Ain</i> , canton de <i>Cultivats</i>		
à <i>Jean</i> , canton de <i>Levanin</i> , commune de <i>Levanin</i>		
à <i>Champfromier</i> , canton de <i>Champfromier</i> , département de <i>l'Ain</i>		
Mort à :		
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.		
Date d'inscription : 3		



Ducret Louis Antonin
Né à Champfromier le 23 juin 1872
Fils de Jean et de Lucine Toumier.
Cultivateur.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé au 25^e Régiment 3^e d'Infanterie le 16 gbre 1893. Arrivé au corps le 5^e jour. N^o M^o 4517. Envoyé sans la Siépnalité le 23 octobre 1896. - Certificat de bonne conduite accordé.
RAPPELÉ A L'ACTIVITÉ (RÉGRET DE MOBILISATION GÉNÉRALE DU 3^e AOÛT 1914) au service de G.T.C. du 1^{er} au 31 août 1914. Rappelé à l'activité et arrivé au Corps le 1^{er} IX^e 1914. Passé au 55^e Rég^t 6^e d'Infanterie le 17 mars 1915. Caporal le 21 mars 1915. Passé au 53^e rég^t 6^e d'Inf^{te} le 3 juillet 1916. Passé au 159^e rég^t 6^e d'Inf^{te} le 5 octobre 1917. Mis en congé de démobilisation le 3 janvier 1919, par le 153^e B^o de régie à Champfromier - Ain. Rébél définitivement du service militaire le 1^{er} octobre 1919.



Campagne contre l'Allemagne :

Du 2 août 1914 au 31 août 1914
Et du 1 décembre 1914 au 3 janvier 1919.

A pris part en 1915-1916 à l'expédition de Salonique.

CAMPAGNES.

Campagne contre l'Allemagne
du 2 août 1914 au 31 août 1914
du 1^{er} décembre 1914 au 3 janvier 1919

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

Cité à l'ordre du 53^e Rég^t 6^e d'Inf^{te} n^o 102 du 28 sept^{bre} 1917. - Excellent Caporal qui, versé au corps après avoir pris part en 1914-1916 à l'expédition de Salonique a constamment été aux tranchées d'Alsace comme à celles du front Est de Verdun. a fait preuve du meilleur exemple, par son courage et son énergie lors de la guerre.

Cité à l'ordre du 53^eRI le 28 septembre 1917.

Excellent Caporal qui versé au corps a constamment été aux tranchées d'Alsace comme à celles du front Est de Verdun.

Décoré de la croix de guerre.

